

**Jean-Luc LEGER
AUBUSSON**

Objet : Enquête publique photovoltaïque du Marchedieu

*Annexe 47 du registre
d'enquête*

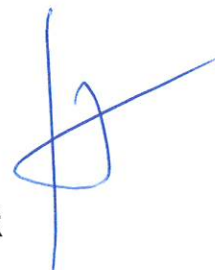


Le projet de parc photovoltaïque du Marchedieu présente une série d'avantages :

- A son échelle, il participe à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production énergétique du pays. Dans ce domaine, la France a des difficultés à atteindre ses objectifs.
- Il conjugue sous une forme « agro-photovoltaïque » la production énergétique et le maintien d'une activité agricole, réduisant ainsi le « gel » de sols agricoles. D'autres pays développent ce type d'activités combinées (voir document joint).
- L'impact paysager est moindre en comparaison avec l'éolien, d'où une meilleure acceptation par la population, un moins grand risque du « syndrome NIMBY ».

Le 27 avril 2021

Jean-Luc LEGER





Paysage rural en Bavière (Allemagne)

© 2005 by the author

© 2005 by the author